

VINS

Le Point - Publié le 23/12/2014 à 08:20 - Modifié le 23/12/2014 à 10:53

Un champagne à 5,95 € chez un Leclerc d'Ille-et-Vilaine

Un magasin Leclerc a fait bénéficier ses clients d'un "vrai" champagne à prix cassé au grand dam du producteur-négociant.



Champagne Robert Bérat au Leclerc de Vern-sur-Seiche. © Rayon Boissons

 Abonnez-vous
 à partir de 1€

161

19

Par JACQUES DUPONT

Rayon Boissons *Rayon boissons*, "le magazine des boissons en grande distribution", raconte sous la signature de Frédéric Guyard (excellent journaliste éco) comment un centre Leclerc, celui de Vern-sur-Seiche situé près de Rennes, "un magasin tenu par un adhérent assez agressif au niveau des prix", a proposé du champagne à 5,95 €... Le brut tradition Robert Bérat fut en effet affiché la semaine passée à 9,95 €, mais avec une remise de 4 euros de bons d'achat sur chaque bouteille. "Le tout avec des volumes significatifs puisque plusieurs palettes étaient disponibles", ajoute *Rayon boissons*. Ce genre de promotion n'est pas nouveau surtout au moment des fêtes, mais rarement avec un prix aussi bas, et d'ordinaire il s'agit de marques de distributeurs.



Cette fois le champagne Robert Bérat (situé dans le département de la Marne, à Talus-Saint-Prix) existe vraiment et propose à la cave son brut tradition - celui-là même qui est soldé par Leclerc - à 12,30 €... Les propriétaires, qui ont appris la nouvelle par *Rayon boissons*, ne s'attendaient pas à une telle tuile à la veille de Noël... Selon Frédéric Guyard, il s'agirait d'un intermédiaire qui, pour placer au magasin l'intégralité de sa gamme de vins pour les fêtes, aurait cédé à marge faible ce lot de champagne. Quant au Leclerc lui-même, en affichant officiellement un prix à 9,95 €, il ne pratique pas la vente à perte, interdite par la loi. "La mécanique promotionnelle permet grâce aux bons d'achat ou aux cartes de fidélité ce genre de forte remise", confie Frédéric Guyard. L'essentiel étant d'attirer le client qui repartira du magasin avec d'autres produits et bouteilles sur lesquels, cette fois, la marge sera plus avantageuse pour le propriétaire du Leclerc.

[Accédez à l'intégralité des contenus du Point à partir de 1€ seulement](#)

VINS

Quel est l'intérêt d'acheter le vin chez un caviste ?

Homard, la star des plateaux !

Jean-Pierre Michel, à boire absolument !

Spécial Champagne 2014

[Tous les articles - Vins](#)**Envie de changer de PC ?**

Trouvez l'ordinateur qui vous correspond !

[» Cliquez ici](#)**Nouvelle Renault Twingo**

Découvrez son agilité incroyable !

[» Cliquez ici](#)**Mutuelle moins chère**

Assurez-vous des remboursements élevés sur vos dépenses de santé à partir de seulement 11€/mois

[» Cliquez ici](#)**Antivirus gratuit !**

Protégez votre PC ou Mac. Essayez gratuitement F-Secure Anti-Virus 2015 !

[» Cliquez ici](#)

Publicité Ligatus

6 Commentaires

fracat

le 25/12/2014 à 18:44

[■ Signaler un contenu abusif](#)**Crémant**

De toute façons on trouve du crémant de qualité qui ne peut pas s'appeler "champagne" moins cher que le champagne et tout aussi bon.

Jacques Dupont

le 24/12/2014 à 12:13

[■ Signaler un contenu abusif](#)**Réponse à pélican**

Relisez notre article. Ce n'est pas juridiquement de la vente à perte, effectivement condamnée par la loi. Les grandes surfaces contournent ce dispositif en utilisant les bons d'achat et les cartes de fidélité. En clair, le prix officiel est de 9,95€ mais on vous donne en caisse des bons d'une valeur de 4€ qui vous permettent d'acheter autre chose... Résultat, vous payez votre bouteille 5,95€. Le tour est joué. On brade d'un côté, on fidélise de l'autre !

pélican

le 23/12/2014 à 11:52

[■ Signaler un contenu abusif](#)**Champagne**

Ce prix est illégal, ce n'est même pas le prix de revient d'une bouteille de champagne. La loi dit qu'il est interdit de vendre à perte.

[Tous les commentaires](#)

Votre commentaire

Titre * :

Commentaire * :

2000 caractères restants

 M'alerter lors de la publication de ma réaction[Ajouter un commentaire](#)[Voir les conditions d'utilisation](#)